

## Chirac sur TF1 : le simulacre médiatique du débat démocratique

« Référendum : en direct avec le Président » ». On se souvient peut-être que ce fut le titre de l'émission (diffusée sur TF1 le 14 avril 2005), pendant laquelle des jeunes étaient invités à « dialoguer » avec Jacques Chirac. [...] Les organisateurs nous avaient promis un « échange libre et spontané », et même un dialogue. On n'a eu droit qu'à des simulacres.

Prenant la parole en début d'émission Patrick Poivre d'Arvor, en bateleur de l'exception démocratique, annonce : « Mesdames, Messieurs, bonsoir. Monsieur le Président, bonsoir. Nous voilà donc ensemble pendant deux heures pour **une émission tout à fait singulière et très très attendue, puisqu'un Chef de l'Etat qui dialogue avec des jeunes adultes, c'est très rare. C'est même une première.** » [En gras, ici et plus loin : souligné par nous] Mais pas le dernier des jeu de dupes...

Une nouvelle version de « Questions à domicile » (pour reprendre l'intitulé de l'ancienne émission d'Anne Sinclair) se tenait donc dans le salon de l'hôte de l'Élysée aménagé en forum grâce à des gradins sur lesquels étaient installés les 83 jeunes de 18 à 30 ans présentés comme représentatifs (mais pas au sens statistique) des jeunes Français en âge de voter. Ainsi fut mis en scène le simulacre de l'agora démocratique.

### Un scénario contraignant : le simulacre de la spontanéité

Tout avait été préparé. Réunis par les animateurs le matin même de l'émission, les intervenants avaient dit de quoi ils avaient l'intention de parler. Les animateurs avaient bien pris soin de bien le noter. Au point que Fogiel pouvait d'emblée annoncer le sommaire des questions avant de les faire se succéder dans un ordre prévu à l'avance [1]. Jean-Luc Delarue et Emmanuel Chain, à peine plus discrètement, firent de même.

A l'intérieur de ce scénario, chaque animateur - et notamment les deux premiers : Fogiel et Delarue - ont interprété leur propre partition. Nous y reviendrons.

Est-ce parce que l'animateur les y avait incités ? Est-ce parce qu'eux-mêmes voulaient s'inscrire dans le débat à partir de leur cas personnels ? Toujours est-il que les jeunes témoignaient d'abord... du sens qu'il fallait accorder à leurs témoignages.

Les rôles étaient ainsi distribués :

- aux jeunes, volontairement ou pas, de « poser des questions » et de « faire concret », assignés, bon gré mal gré, à l'expression de préoccupations triviales ;
- aux animateurs, de faire valoir leur importance en s'effaçant devant les paroles qu'ils distribuent, jouant tour à tour les présentateurs (comme il se doit), les médiateurs, (quand il le faut), les censeurs, quand ils le veulent ;
- au Président de la République de bénéficier du premier rôle, s'il y parvient.

### Des figurants présenté comme des acteurs

A en croire le sondeur d'opinion, c'est un échantillon de jeunes scientifiquement composé qui était présent sur le plateau. On pouvait deviner d'emblée qu'ils ne pourraient pas tous prendre la parole. A l'arrivée, il y eut **tout au plus 35 jeunes intervenants.**

A en croire le marchand d'audience et la responsable de la communication présidentielle, un « dialogue » - comme cela fut martelé au cours même de l'émission - devait s'instaurer. Encore aurait-il fallu pour cela que les jeunes ne soient pas, pour l'essentiel, dépossédés de leur parole, c'est-à-dire privés des moyens d'établir un réel dialogue :  
- par le statut même qui leur était conféré : celui de témoins de leur propre présence, invités à questionner et non à intervenir ;  
- par l'inégalité de l'espace d'expression et du temps de parole : un rapide comptage effectué en nombre de signes occupés par les jeunes dans la transcription effectuée par l'Élysée leur accorde **tout au plus 25 % de l'espace d'expression** ;  
- par les deux filtres qui leur étaient imposés : la prépondérance du monarque, l'intervention des animateurs, intermédiaires obligés et garde-fou.

Le simulacre de dialogue était inscrit dans le dispositif même de l'émission, comme dans celui de toutes ces agoras audiovisuelles où un public entoure des invités censés les représenter. Comment un échange était-il possible avec 83 présents ? Ils ne parlent pas devant un public, ils sont censés être le public et représenter le peuple des jeunes. Cette représentation donne l'illusion de la diversité et de la représentativité sociale mais interdit à ces voix de se faire entendre en tant qu'interlocuteurs à armes formellement égales avec le président (83 petites voix - réduites à 35 - ça ne fait pas un peuple face à l'autorité).

C'est surtout la censure la moins visible qui devait produire les effets les plus visibles : l'inégalité d'accès à la parole, inscrite dans l'inégalité des conditions sociales et des capacités d'expression (inégalités de maîtrise du langage et des prestations télévisées pour des intervenants dont c'était la première " télé ") : certains ont été totalement bloqués, d'autres ont bégayé ou cherché leurs mots (parfois secourus par les animateurs), quand d'autres maîtrisaient suffisamment leur capacités d'intervention, plus ou moins bien préparée politiquement. Malgré tous les obstacles, certains d'entre eux ont gardé ou /et repris le micro et n'ont pas désarmé : le modèle intériorisé par les jeunes invités est resté celui du dialogue.

Mais la signification même de leurs textes, induite par leur statut, est écrite d'avance. Témoins de leur propre ignorance, exemplaires de leurs exemples, il doivent avouer ne rien comprendre (avec Fogiel) et ne rien voir au-delà de leurs cas particuliers (avec Delarue).

### Les animateurs : le simulacre de la médiation

Selon PPDA lui-même, les animateurs avaient pour charge de « venir tour à tour animer, synthétiser, faciliter la parole de ces jeunes ». Des médiateurs, en quelque sorte. Mais qui, loin de s'effacer devant les propos des intervenants, les résumant avant qu'ils les tiennent, s'approprient leur parole, en livrent le sens et la portée.

\*\*\*\*\*

[1] Marc-Olivier Fogiel : *Alors, les grandes lignes des différentes questions qu'on va aborder dans ce premier débat sont : pourquoi, selon vous, une Constitution européenne est-elle indispensable ? [...] Faut-il avoir "bac + 12" pour comprendre ce texte, Monsieur le Président ? Est-ce que vous vous coupez tous les matins en vous rasant en entendant les sondages pour le "non" ? Manifestement, aujourd'hui vous n'avez pas l'air de vous être coupé ce matin. Ne regrettez-vous pas d'avoir choisi la voie référendaire plutôt que parlementaire puisque vous prenez un risque ? Un "non" déclencherait-il un cataclysme en Europe comme le laissent le supposer les partisans du "oui" ? Encore deux questions et puis on va y aller. Trouvez-vous la campagne pour le "oui" un peu trop mollassonne, et d'ailleurs pourquoi vous n'intervenez qu'aujourd'hui ? On a entendu cela beaucoup ce matin, en débriant les jeunes qui sont là. Il était temps que vous vous y mettiez, Monsieur le Président, apparemment. Et puis, à la fin, qu'avez-vous à répondre à ceux qui veulent voter "non" pour vous sanctionner et sanctionner la politique de votre Premier ministre ? Est-ce que vous êtes prêt à le sacrifier avant le 29 mai, si cela s'impose ? Et puis, est-ce que vous tirerez des conséquences personnelles si le "non" l'emportait, comme le sous entend Nicolas Sarkozy à Nantes ? »*

## Les animateurs : l'exercice du contrôle

Sous l'impulsion de Marc-Olivier Fogiel, la première séquence est dominée par la demande insistante de fournir des informations précises et accessibles à des jeunes tentés par le « non » parce qu'ils avouaient eux-mêmes ne pas avoir compris le Traité. Sous l'impulsion de Jean-Luc Delarue, la seconde séquence est dominée par la nécessité de fournir des réponses concrètes à des questions concrètes. Telles sont du moins les orientations que les animateurs ont tenté de donner à leurs « médiations ».

► Ainsi, nombre d'interventions de Marc-Olivier Fogiel ont pour effet (voire pour but...) d'accréditer l'idée que le vote « non » était dû à un défaut d'informations.

- Marc-Olivier Fogiel : « *Alors, dans ce premier débat, les jeunes citoyens qui sont là, qu'on a rencontrés ce matin, vont vous interroger, même vous apostropher [...] Et vous allez avoir du boulot, Monsieur le Président, parce qu'à les entendre ce matin, ils sont très mal informés comme beaucoup. Et quand vous allez les entendre, le fait d'être mal informés, les incite plutôt à voter "non" qu'à voter "oui".* »

La même « idée » est ressassée à plusieurs reprises [2]. Jusqu'au moment où, un jeune qui ne semble pas spécialement favorable au « non », confirme : « *Effectivement, comme on voit que beaucoup de gens ne comprennent pas cette Constitution, qu'il y a beaucoup de "non"-votes sanctions et de gens qui vont voter "non" parce qu'ils ne savent pas vraiment ce qu'ils veulent voter...* »

Vient alors le moment de proposer cet exercice éminemment démocratique :

- Marc-Olivier Fogiel : « *... On peut d'ailleurs demander à Patrick qui va voter "non" parce qu'il ne comprend pas, simplement parce qu'il ne comprend pas le texte. Ce matin cela était aberrant. On a demandé cette question, tout le monde levait la main...*

- Patrick Poivre d'Arvor : *... par exemple, levez la main ?*

- Marc-Olivier Fogiel : *... Qui simplement, pas par conviction, mais parce qu'il ne comprend pas le texte va voter "non" ?*

- Patrick Poivre d'Arvor : *... qui ne comprend pas ? Donc cela fait quand même presque une majorité.*

- Marc-Olivier Fogiel : *... juste parce que ces jeunes ne comprennent pas le texte, donc ils votent "non". Pas par sanction.* »

Ce n'était pas fini : plusieurs fois encore, Fogiel interprète cette partition

► Quant à Delarue, se présentant comme un « citoyen animateur » et posant sa propre question au démarrage de sa séquence, il en oriente d'emblée le sens : s'en tenir à des questions concrètes.

- Jean-Luc Delarue : « *Sur les questions très nombreuses et précises qui sont posées par notre groupe de jeunes gens qui sont avec nous aujourd'hui, peu de réponses pragmatiques se trouvent dans la Constitution. [...] Moi, en tant que citoyen animateur, je vais vous poser la première question Monsieur le Président. [...] Est-ce que l'on pourrait donner à ces jeunes gens quelque chose de concret, deux, trois propositions concrètes qui vont changer vraiment quelque chose dans leur vie quotidienne, de la même manière que l'euro a véritablement changé notre façon de vivre.* »

Et quelques instants plus tard, le même : « *Avez-vous deux, trois petites choses concrètes qui vont changer notre vie quotidienne, si cette Constitution est adoptée ?* »

Des questions concrètes présentées autant que possible comme l'expression de cas particuliers : on vit ainsi se succéder l'étudiante qui vient d'avoir le CAPA (certificat d'aptitudes à la profession d'avocat) et s'inquiète de l'équivalence des diplômes, le gardien de la paix inquiet de la rémunération des policiers, l'intervenant préoccupé de la protection des entreprises de transports françaises, l'homosexuel qui souhaite adopter un enfant, l'écologiste qui soulève la question de l'environnement à partir du tri sélectif... Rien de plus simple alors de dénoncer comme corporatistes et frileux.

Sous couvert de faciliter l'échange, l'orienter et, pour l'orienter savoir l'interrompre, sous prétexte de donner la parole à d'autres. C'est ce que fit Delarue, rompu à ce genre d'exercice.

► Première interruption : celle d'un jeune préoccupé de l'avenir du transport routier qui, insatisfait de la réponse de Jacques Chirac, tente de lui répliquer.

- Question : « *... Excusez-moi de vous contredire encore, mais si on prend la taxation...*

- Le Président : *... Vous êtes là pour cela...*

- Jean-Luc Delarue : *... Si cela tourne en face à face, il y a plein de gens qui veulent parler encore ...*

- Question : *... Je suis désolé, désolé...*

- Jean-Luc Delarue : *Mademoiselle qui lève la main depuis tout à l'heure...* »

► Deuxième interruption ou plutôt double interruption. Un étudiant d'IUT commence par évoquer son cas particulier en expliquant que, pour payer ses études, il travaille « au noir » : ce qui lui vaut un premier rappel à l'ordre.

- Jean-Luc Delarue : *Vous êtes obligé de travailler au noir ?*

- Question : *Non, c'est parce que j'ai trop d'heures de cours durant la semaine, je suis donc obligé de travailler le week-end. Je ne vais pas rentrer dans les détails.*

- Jean-Luc Delarue : *Il y a des travaux tout à fait officiels qui ont lieu le week-end* ». Peut être comme pigiste dans l'entreprise de Delarue...

Mais dès que cet étudiant, qui tient à parler de la précarité dans toute sa diversité, dépasse son cas personnel, il a immédiatement droit à un second rappel à l'ordre :

- Question : « *Je voulais vous rappeler les chiffres de l'OVE, l'Observatoire de la Vie Étudiante, parce qu'aujourd'hui il y a 50 000 étudiants qui se prostituent pour payer leurs études, 50 % des étudiants qui sont salariés pour financer leurs études, 100 000 étudiants qui vivent sous le seuil de pauvreté. On peut parler aussi des femmes quand on parle de précarité parce que les emplois précaires sont occupés à 80 % par des femmes. Elles occupent 80 % des temps partiels.*

- Jean-Luc Delarue : *Vous avez une question pour le Président ?*

- Question : *Oui, j'ai une question. Comment "sa" Constitution qui place la concurrence sur un piédestal, peut-elle lutter contre la précarité qui touche environ 7 millions de Français et 50 millions d'Européens ?*

- Jean-Luc Delarue : *Et les jeunes en particulier...*

- Question : *Et les jeunes en particulier ?* »

Et c'est tout. Chirac ayant parlé, Delarue passe immédiatement la parole à un jeune policier (qui lui pose des questions sur la « rémunération des flics » et sur les conséquences de l'ouverture des frontières). Et au suivant !

Tout était fait pour..., et pourtant ça n'a pas marché.

## Bilan : Pschitt... L'évaporation du politique

Est-il bien utile d'entrer dans le détail de ce qui a été dit ? De relever les inexactitudes et approximations du discours de Chirac ? Face à des questions ponctuelles (n'ayant souvent pas de rapport direct avec le referendum), Chirac s'en est tenu à un tissu de généralités sur la nécessité d'organiser l'Europe, sur son rôle de « première puissance » dans divers domaines, sur la préservation (à la limite du nationalisme franchouillard) du rôle de la France... et sur la frilosité des jeunes. D'ailleurs, Chirac lui-même reconnu à plusieurs reprises qu'il ne comprenait pas.

De là ce constat difficilement récusable : le décalage avec le discours des jeunes était complet, le fossé avec le public infranchissable, mis en évidence par l'un des participants : « *On ne vit pas la même réalité* ».

Henri Maler, 20 avril 2005

[2] Nous avons recensé au moins 5 interventions de Fogiel sur ce thème.